Une	Page 2	Page 3	Page 4	Page 5	Page 6	Page 7	Page 8
Édito	Budget Médaille	Économie	Tourisme	citoyenneté	Associations	C'est déjà du passé !	Agenda

GAZETTE

Bulletin trimestriel de la mairie de Noyant

EDITO

Chères Noyantaises,
chers Noyantais,

La lutte contre le COVID19 reste toujours la priorité du moment. La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais a vacciné de nombreux Noyantais au centre de vaccination situé à Ygrande.

Je remercie tous ceux qui ont permis de véhiculer des personnes sans moyen de transport. Il faut toutefois encore favoriser la vaccination pour espérer une protection maximale.

Rester vigilant face au COVID19, c'est nous préparer à des temps meilleurs pour l'été et l'automne, favorisant ainsi le retour des activités de nos associations qui nous manquent tellement.

Les associations se sont mobilisées pour préparer l'ouverture de la saison touristique. Espérons que la retransmission en mai de la Carte aux Trésors, qui a mis en valeur Noyant et l'ensemble de notre territoire, viendra récompenser les acteurs touristiques et économiques qui ont souffert ces derniers mois.

Différents actes d'incivilités ont touché notre commune ces derniers temps.

Préservons notre environnement et notre tranquillité. C'est l'affaire de tous.

Je souhaite de bonnes vacances bien méritées à nos écoliers en félicitant ceux qui vont découvrir le collège à la rentrée de septembre.

Excellent été à tous

Votre Maire
Yves PETIOT

Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert les matins du mardi au samedi de 9h15 à 12h.
ainsi que le mardi et le vendredi de 14h à 17h

Tél. 04 70 47 21 14 mairie@noyantdallier.fr
site web : www.noyantdalllier.fr

Retrouvez Noyant d'Allier sur Facebook !

N° 52 - juillet - août - septembre 2021 - ISSN en cours

Budget 2021 : année du patrimoine bâti

Le 08 avril le conseil municipal s'est réuni pour voter le budget 2021.

En fonctionnement le budget s'équilibre à 770 547.47 € en dégageant un virement en investissement de 103 972,25 € pour l'autofinancement et le remboursement du capital. Les postes principaux restent équivalents à 2020.

En investissement le budget s'équilibre à 1 099 588,52 € dont 542 100,00 € de report en dépenses et 473 000,00 € en recettes.

Les dépenses nouvelles sont :

- 120 000 € pour l'acquisition d'un patrimoine immobilier dans le bourg
- 310 000 € pour la rénovation de la salle socioculturelle (78 300 € de subventions de l'État et 205 000,00 € du Conseil Départemental de l'Allier)
- 42 500 € pour les travaux de voirie et de réseaux pluviaux
- 80 600 € de travaux de gros d'entretien sur des bâtiments
- 3 000 € de mobiliers, d'outils informatiques et de matériel d'information
- 8 500 € de matériel techniques et de voirie
- 6 600 € de mobilier et de matériel pour l'école
- 69 964,58 € de remboursement du capital sur les emprunts

La commune réalisera l'ensemble de ces travaux nouveaux :

- en effectuant un emprunt de 89 000 €,
- en percevant des subventions nouvelles de 288 300 € du Conseil Départemental de l'Allier et de l'État
- en affectant le résultat 2020 pour – 13 508,05 €
- en transférant 105 680,47 € du fonctionnement 2021.

Le conseil municipal a tenu à maintenir les mêmes efforts d'imposition qu'en 2020 sur les taxes du foncier bâti et non bâti.

Depuis 2020 nous ne votons plus de taxe d'habitation suite à sa suppression par l'État.
Cette année nous récupérons le taux du foncier bâti du département qui se cumule à l'ancien taux communal de 2020.

La commune de Noyant investit pour vous, notamment dans le domaine du patrimoine bâti sur lequel nous recevrons des subventions très élevées dans le cadre des économies d'énergies et de la ruralité pour la salle socioculturelle.

Yves PETIOT Maire

Un Noyantais à l'honneur

Joseph Corad reçoit la Légion d'Honneur

Joseph CORAD, est né en 1929 à Hanoi, capitale de l'Indochine Française.

Intégré très jeune dans les Enfants de Troupe, il est fait prisonnier des Japonais, avec toute son école durant la Seconde Guerre mondiale.
Les Enfants de Troupe endurent une captivité barbare, à base d'interminables marches forcées en forêt, et de privation de nourriture, jusqu'à la défaite des Japonais face aux Américains.

Dans la foulée, Joseph Corad intègre l'Armée Française et participe à la guerre d'Indochine. Auteur d'un haut fait militaire, il est récompensé par une Croix de Guerre, remise par le Général de Lattre de Tassigny, médaille qui sera suivie, par 3 autres Croix de Guerre !
Rapatrié en France, à Noyant, M. Corad est ensuite mobilisé vers la Guerre d'Algérie.

M. Corad reçoit la légion d'Honneur au côté de Mme Lefèvre, infirmière militaire en Indochine, qui reçoit la médaille militaire.

Acteurs Économiques

Nos futurs maraichers

Albane et Kader, titulaires d'un brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole, se sont installés depuis peu dans notre village et ont apporté dans leurs bagages La Valita et Urbain, 2 superbes destriers qui se sont installés avec l'accord de la mairie sur une parcelle municipale en friche, attenante à la mine.

La Valita, superbe jument, et Urbain, affectueux cheval de trait bourbonnais, ont permis d'entretenir de manière discrète et écologique la parcelle municipale en friche située allée des Capucines. Cet espace va aussi leur permettre de continuer à se former à la traction animale pour travailler dans leurs cultures et intégrer ces magnifiques chevaux dans le paysage de la vie noyantaise.

Pour Albane et Kader, l'arrivée dans notre village se fait dans une démarche de partage. En effet, actifs dans un espace-test à la ferme de la Mhotte à Saint Menoux, ils continuent à se former à la production maraichère responsable et écologique pour leur permettre de produire des légumes dans le plus grand respect de la biodiversité.
Ils ont l'ambition de créer un jardin partagé pour faire profiter les Noyantaises et Noyantais de leur savoir-faire.

Marchés d'été

Les 3 précédents marchés de fêtes, ont rencontré un vif succès, ces initiatives nous ont valu beaucoup de retours positifs de la part des Noyantais et des commerçants. Ces derniers, par leur présence, ont grandement contribué à leur réussite.
Aussi, pour perpétuer ces moments festifs, des marchés d'été seront organisés du samedi 3 juillet au 28 août, de 17 heures à 20 heures, et ce en complément de celui du mercredi matin.

Outre de nouveaux commerces forains, des animations apporteront de l'ambiance à ces soirées d'été.

Ces évènements se tiendront sur le carreau de la mine, la vente de boissons et de plats préparés se fera sur place.

Faisons toutes et tous de ces marchés d'été des soirées de fête.

Bernard Delille
Adjoint au Maire
en charge du commerce
et de l'artisanat

Sophrologie

Stress - Mal être - Anxiété - Peur - Souci de sommeil, de mémorisation, de concentration..... Préparation à un examen (médical, scolaire... sport) - Douleur ventrale, mauvaise respiration - Mal au dos...

La SOPHROLOGIE (outil anti-stress), la relaxation passive ou progressive sont là pour vous aider.

Je vous RE-apprendrai lors d'une séance à respirer, à retrouver votre calme intérieur.
Lors de la respiration diaphragmatique le rythme cardiaque s'apaise et tous nos organes internes sont massés grâce au mouvement lent de ce muscle. Toutes les cellules de notre corps sont oxygénées, la décontraction musculaire s'installe et les tensions diminuent. Le corps se détend et le mental s apaise.

Respiration, travail sur le stress, visualisations positives.
La sophrologie : un moment à vous.
Equilibre, Ancrage, Confiance en soi.
Se poser, Se (re) - poser,
Accueillir, juste 'être' présent et...
relâcher, grâce aux méthodes douces de respiration.
Quiétude et sérénité retrouvées.

Lors d'une séance, je vous donnerai les 'clefs' pour que VOUS puissiez SEUL(E) retrouver cet état de détente et de bien être chaque fois que le besoin s'en ressentira.

Séance individuelle, geste barrière et port du masque.
Séance à Noyant, ou à domicile avec Mme Combezoux, sophrologue dipômée : 06 83 27 91 99

Nos atouts touristiques

Réalités du tourisme en Bocage Bourbonnais :

Nous accueillons 72 000 visiteurs sur le territoire de la Comcom (selon les chiffres comptabilsés à l'Office du Tourisme).
Parmi ces visiteurs, 29 000 sont considérés comme des touristes selon la définition de l'INSEE (touristes = personne louant un logement au moins une nuit).
43 000 visiteurs sont considérés comme des excursionnistes (excursionniste = personne ayant fait le déplacement pour la journée - INSEE).

Plus de 40 000 de ces touristes ou excursionnistes visitent Noyant.

Quelles sont les retombées économiques moyennes par jour et par personne (logement - restauration - boissons - activités payantes - souvenirs - consommations diverses) ?

Pour un touriste en villégiature :
60 à 75 €/jour et par personne
Pour un excursionniste :
25 à 30€ à la journée et par personne.

Le tourisme génère directement 94 emplois dans le Bocage Bourbonnais (source URSAFF Allier 2019) dont une quinzaine sur Noyant.

En plus des hébergeurs, restaurateurs, cafetiers, associations et entreprises gérant des activités touristiques payantes, les retombées concernent également les commerces, les producteurs et toute l'activité économique.

Guy Dauchat - Adjoint au Maire en charge du tourisme

Un été à Noyant

	Visiteurs en moyenne	Ouverture été 2021	Tarifs
Pagode	30 000	Pagode : du mercredi au dimanche 15h 18h30 Jardins : tous les jours 14h 18h30	GRATUIT
Musée de la mine	5000	Tous les jours en août. Fermé le lundi en juillet.	4,50€ ad. 3€ enf.
Palais de la miniature	2000	Tous les jours sauf le lundi 14h-18h	3,50€ ad. 3€ enf.
Vélorail	10 000	Tous les jours 10h - 18h	32€ le vélorail
Puits des Arts	4000	Tous les après midis fermeture de quelques jours entre chaque expo	Activités libres
Parc du Dragon	Ouvert toute l'année		
Pepit	Permanent - application à télécharger		
Randonnées	5 parcours - plan à récupérer au point d'Information Touristique ou en ligne		
Circuits de trail	11 parcours - plans à télécharger		

Renseignements au point d'Information Touristique de Noyant ouvert en juillet et août sur la place du village.

Plaquette touristique de Noyant à disposition chez les commerçants.

Application « Tourisme en Bocage Bourbonnais » à télécharger (comprend les plans des randonnées et circuits de trail)

www.tourisme-bocage.fr - www.noyantdallier.fr

Travaux

Pont du Ris du Queurdre

Le pont situé route de la Croix Louis, en bas du chemin de la Mataire, est en très mauvais état. Érodé par l'eau au fil des ans, son soubassement est désormais suspendu dans le vide. Après rencontre avec la police de l'eau, préalable à toute intervention sur l'ouvrage, des devis pour réparation ont été demandés à des entreprises locales. Le montant des travaux s'élève à environ 20 000,00€ TTC à partager entre les communes de Noyant et Châtillon. Des dossiers de demandes de subventions ont été déposés.

Épicerie

L'équipe de maitrise d'œuvre continue à travailler sur la future épicerie. L'appel d'offre, pour la désignation des entreprises, sera lancé début juillet.

Salle des fêtes

La majorité d'entre vous a pu découvrir la salle des fêtes du bas rénovée, lors des dernières élections régionales et départementales. Seuls des travaux de finitions restent à réaliser à l'intérieur. En extérieur, la nouvelle chaufferie à granulé bois est en cours de montage et l'isolation par l'extérieur est terminée sur trois des quatre façades.
La dernière façade sera réalisée pendant les vacances scolaires afin de ne pas déranger le fonctionnement de l'école maternelle.

BOCAGE BOURBONNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Retrouvez les équipes de France Services en itinérance dans les communes du Bocage Bourbonnais.

A l'heure du numérique, l'accessibilité des services au public pour l'ensemble des citoyens est un enjeu majeur mais peut engendrer des difficultés pour bon nombre de personnes non-initiées à la pratique de ces outils.
Un service offert et accessible à tous sur rendez-vous au 04 70 47 37 76 ou au 07 61 29 66 97

En mairie de Noyant le 1er mardi matin et quatrième jeudi matin de chaque mois aux horaires d'ouverture de la mairie.

citoyenneté

Malgré la quiétude et le bon vivre qui règnent habituellement sur notre village, de plus en plus d'actes d'incivilité sont constatés ou rapportés par les habitants.

L'équipe municipale étudie chacune des incivilités portées à sa connaissance et utilise les moyens en sa possession pour mettre un terme à ces actes le plus rapidement possible.

Vitesse rue de la Mine

Les habitants de la rue de la mine signalent régulièrement des excès de vitesse dans la portion comprise entre la MARPA et le bourg. Un système de mesure de la vitesse va prochainement être mis en place par la DDT afin de mesurer la vitesse réelle des véhicules dans cette portion de voirie communale en fonction du tonnage des véhicules.

Constructions sur la voie publique

Plusieurs constructions dépassant des limites privatives et débordant donc sur la voie publique ont été constatées ces dernières semaines. Certaines gênent même la libre circulation des piétons et bloquent la circulation des personnes à mobilité réduite, entre la Pagode et le Parc du Dragon, en réduisant la largeur de passage des cheminements piétons en dessous des largeurs minimales. M. le Maire et des élus rencontreront prochainement les propriétaires concernés pour étudier les solutions correctives à mettre en place.

Déchets sur le domaine public

Nous constatons régulièrement des dépôts volontaires sur le domaine public suite à des travaux ou des déménagements… Ainsi, récemment notre employé communal a dû ramasser les gravats d'une salle de bain (faïence, cabine de douche…) dans le chemin des Augères, ou encore des sacs de vêtements devant le portail de l'ancienne décharge. Ses dépôts sauvages font désormais systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte auprès des services de gendarmerie.

Motos dans les côtes Matras

Des motos non immatriculées circulent régulièrement à vitesse élevée dans les côtes Matras sur des chemins communaux ainsi que dans des parcelles privées.
La gendarmerie est intervenue plusieurs fois sur requête des élus.

Un arrêté municipal va être pris prochainement pour réguler la circulation sur les chemins communaux.
La signalisation correspondante sera installée.
Pour ce qui est de la circulation dans des terrains privés la municipalité ne dispose d'aucun moyen d'action. Les propriétaires des terrains concernés sont invités à déposer plainte à la gendarmerie.

Frédéric Fusil - Adjoint au Maire en charge des travaux

Associations

AG du Comité des Fêtes

En raison des conditions sanitaires L'approbation du bilan financier, ainsi que le renouvellement du bureau avaient été réalisés par correspondance auparavant.
Un moment de recueillement a été observé suite au décès brutal du vice-président Jean-Marc Goupil en octobre dernier. A part la brocante, les autres manifestations 2020 ont été annulées.

Le bureau maintient son agenda pour le deuxième semestre 2021 dans le respect des conditions sanitaires requises :
mardi 13 juillet soirée barbecue, feu d'artifice en relation avec la municipalité ;
dimanche 8 août brocante,
Jeudi 11 novembre bol de soupe,
samedi 13 novembre dîner dansant,
reste en suspens la date du loto, à définir.

Le nouveau bureau :
Présidente, Martine Chevalier ; vice-présidente, Martine Meunier secrétaire, Thierry Chevalier ; secrétaire adjointe, Jeannine Pelletier ; trésorière, Maryse Liaudois ; trésorière adjointe, Marguerite Alexandre.

Amitié Noyantaise

Lors de l'assemblée générale du club Amitié Noyantaise, les membres du bureau ont exprimé le souhait que les adhérents puisent retrouver leurs réunions habituelles au plus vite, pour éviter la solitude et l'isolement.

Le prix de la cotisation 2021 sera revu lors de la distribution des cartes à la reprise des réunions.

Une minute de silence a été observée en mémoire de Jean-Marc Goupil, trésorier du club, décédé en octobre dernier.

Le bureau a été reconduit :
Présidente, Christiane Brassecasse ;
vice-présidente, Liliane Greuzat ;
trésorière, Maryse Liaudois ;
secrétaire, Nicole Bogacz ;
secrétaire adjointe, Monique Sallard.

Villages Vivants

L'Assemblée Générale de Villages Vivants a réuni une trentaine de ses membres le 5 juin.

Après avoir établi la liste des manifestations 2020 annulées à cause de la COVID (Jazz dans le Bocage, marché de Noël, une des séances de cinéma), l'assemblée a tiré un bilan très satisfaisant des manifestations qui ont pu se tenir en 2020 (soirée cabaret avec les Shiels, soirée cinéma, soirée asiatique, concert classique de l'été, expo sur les maquettes suivie de la traditionnelle exposition Arts Mêlés, balade curieuse à la découverte de la forêt).
Aucune manifestation n'a pu se dérouler dans la première moitié de 2021.

Après l'approbation du rapport moral et du rapport financier, le conseil d'administration est renouvelé avec l'entrée de Jean-Paul Saint Gérand et Liliane Greuzat. Jean-François Chigot, trésorier depuis près de 20 ans, souhaite passer la main. Il a été chaudement applaudi par l'assistance.

Calendrier de l'été 2021 :
15 juillet : concert de M. Jean-Luc Perrot avec l'harmonium de l'église de Noyant.
23 juillet au 1er août : expo « l'Asie dans le Bocage Bourbonnais ».
8 au 22 août : expo « Arts Mêlés » (70 exposants annoncés).

Le calendrier du reste de l'année sera décidé plus tard en fonction des contraintes sanitaires.
Le Bureau sera désigné lors du prochain CA.

C'est déjà du passé !

Le troc aux plants s'est tenu dans les premiers jours du déconfinement de mai.

Le Sourire des Ecoles a organisé un loto au bénéfice des élèves du RPI

Commémoration du 8 mai en petit comité pour la deuxième année consécutive

Les marchés des Fêtes ont été plébiscités (Pâques et Pentecôte).

La journée du souvenir de la Guerre d'Indochine a rassemblée près d'une centaine de participants le 7 juin. La légion d'Honneur a été remise à M. Corad (voir page 2).

L'exposition « différences » a lancé la saison des expositions qui s'étalera jusqu'à fin octobre dans la salle « Le Puits des Arts ».

Qui saura nous dire quel Coron figure sur cette carte postale ?

Nécrologie

Mme Suzanne Touzery, figure de Noyant, nous a quittés.
Elle a oeuvré bénévolement pendant plus de 20 ans pour animer la bibliothèque du village.
Nos condoléances à sa fille, Josiane Petiot, et à sa famille.

Fête populaire
feu d'artifice
organisation
Comité des Fêtes

Concert
Harmonium
organisation
Villages Vivants

Classique
en Bocage
Organisation ComCom

Brocante
organisation
Comité des Fêtes

salle d'expositions
le Puits des ARTS

Les expos de l'été :

26 juin au 4 juillet : **Coul'Art**

10 au 18 juillet : **Aveva**

23 juillet 1er août :
«l'Asie dans le Bocage Bourbonnais»

8 au 22 août « **Arts Mêlés»**

28 août au12 septembre :
«L'UniVerre de Mum»

18 au 26 septembre :
«Les Copains d'Abord»

Marchés d'été
Tous les samedis 17h - 20h
Parking de la Mine

Villages Vivants

15 juillet

Réveil de l'Harmonium en Bourbonnais

18h15-18h45 : visite guidée de l'Église

19h-19h30 : concert avec Jean Luc Perrot (harmoniumiste et organiste à Souvigny et St Etienne) qui jouera diverses oeuvres arrangées pour violon et harmonium.

Initié en 2020, le festival Réveil de l'harmonium en Bourbonnais revient pour la seconde année dans quatre communes du département de l'Allier (St Menoux, Noyant, Souvigny, Besson).
Pour les organisateurs, il s'agit de faire vivre le petit patrimoine instrumental de nos villages, ici l'harmonium des églises, en valorisant ses qualités musicales, patrimoniales et en stimulant leur protection respectueuse.
Le concert sera précédé d'une visite de l'église commentée par M. Erkens.

Hélène CANTIN

Villages Vivants

Expositions de l'association

23 juillet au 1er août : L'Asie dans le Bocage Bourbonnais

Vêtements, objets divers, histoire de Noyant, cuisine, photos, productions artistiques,…

8 au 22 août : Arts Mêlés

La 12ème exposition annuelle de l'Atelier Arts Mêlés de l'association Villages Vivants.

Cette année, plus de 70 artistes ont fait acte de candidature pour exposer leurs œuvres. Le record de fréquentation de l'an passé sera-t-il battu ?

Comité des Fêtes

comité des fêtes

13 juillet : fête populaire

Le comité des Fêtes proposera sa traditionnelle soirée barbecue sur le parking de la salle polyvalente à partir de 20h .
Le feu d'artifice, offert par la municipalité, sera tiré en contrebas.
réservations repas :
06 62 47 84 05 (Didier Petit)

Ces manifestations se feront dans le respect des mesures sanitaires en vigueur

8 août : brocante

La brocante du Comité des Fêtes se déroulera derrière l'école, sur le champ communal.

Réservations emplacements
06 16 91 85 72 - 04 70 47 27 92

Conception et maquette du journal : Guy Dauchat - impression Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais